

Aoste, Vallée d'Aoste, 8 de septembre de 2006  
Palais régional

## **LES NATIONS ET LES MINORITES NATIONALES A L'EUROPE. LE CAS DE LA CATALOGNE**

**Josep Bargalló**

Adjoint à la Présidence d'Esquerra Republicana de Catalunya  
Député au Parlement de Catalogne (1992-2003)  
Ministre d'Education de la Catalogne (2003-2004)  
Primer Ministre et Ministre de Présidence de la Catalogne (2004-2006)

Monsieur le Président de la Région la Vallée d'Aoste  
Monsieur le Président de la Fondation Emile Chanoux  
Monsieur le Sénateur  
Monsieur le Député  
Madames et messieurs

Je remercie très sincèrement à la Fondation Chanoux son invitation à participer à la fête des valdôtains et, très sincèrement aussi, je remercie au Monsieur le Président ses mots de présentation. Et je m'excuse de mon français. J'espère de me faire comprendre bien.

Vous savez que en l'Statut approuvé par le Parlement de la Catalogne, le septembre de le dernière année, ont dis a l'article 1 que la Catalogne c'est une nation. Et que en la loi statutaire finalement approuvé par le Congrés de Députés et le Sénat espagnols, et depuis par le peuple catalan en referendum, ce mais de juin, ont dis que mon pays c'est une nationalité.

Parler du fait nationale –soit comme nation, soit comme nationalité, soit comme minorité nationale ou culturelle- à l'Europe d'aujourd'hui c'est énormément compliqué, considérablement embrouillé, mais bien suggèrent.

Évidemment, on doit commencer pour définir qu'est-ce que nous voulons dire quand nous disons « nation ». Il n'est pas nécessaire que je

vous dire que c'est difficile, assez difficile, que nous pourrions arriver à une conclusion définitive : le concept de nation a été objet de débat il y a longtemps et, souvent, cet débat a été contaminé pour le tactisme politique, pour l'embaie politique. Avec le nom de nation, dès la définition classique de Renan –un plébiscite permanent- ou la définition mécanique de Staline, il y a beaucoup de concepts. Le Conseil d'Europe même, au mois de janvier de ce 2006 (deux mil six), adoptait une recommandation sur l'usage, sur la utilisation, du concept « nation », une recommandation basée en un informe du sénateur roumain György Frunda –sénateur de la minorité hongroise de la Roumanie- et qu'il fait la distinction entre « nation culturelle » et « nation citoyenneté », mais sans bien définir la frontière entre une et autre.

Certainement, à l'Europe danubienne il y a un important mélange de communautés que on permet de faire la distinction du concept de nation dès le point de vue de construction politique d'une communauté, de le fait même de cet communauté. Cela que le Conseil d'Europe essaie de faire avec la distinction entre nation-citoyenneté et nation-communauté culturelle, avec concepts que nous mènerons a relire les théories d'Otto Bauer et de Karl Kautsky, c'est aspirer a donner sortie politique a le mosaïque culturelle, linguistique et national du ancienne imperium autrichien-hongrois.

Mais, ça ne fait rien –et l'Europe danubienne n'est pas tout l'Europe plurinational, pluriculturel-, ces considérations nous ont de servir pour donner solutions à problèmes réels, pas seulement pour faire des élucubrations théoriques ou académiciennes. Ce veut dire que nous aurons d'analyser les différents réalités qu'il y a l'Europe actuelle : communautés nationales –nations tout court- englobées dans un état plurinational, minorités nationales de nations avec état mais englobées dans un autre état, états sans un composant national clair... La casuistique c'est diverse et nombreuse.

Je peux parler, avec plus connaissance, du cas de la Catalogne. Vraiment, le cas des catalans c'est un classique à l'Europe. Le 1735 (mil sept cents trente cinq), depuis vingt ans de la perte de l'autogouvernement, la indépendance, on apparaît déjà revendications à la scène internationale sur Catalogne, qu'ils seront récurrents tout au long des siècles. C'est significative que, dans un étude sur nationalités –c'est-à-dire, nations sans état- à l'Europe, écrit le 1912 (mil neuf cents douze) par un théorique catalan du nationalisme, Antoni Rovira i Virgili, dès environ de trente cas analysés, seulement trois, aujourd'hui, sont encore nations sans état. Et, malheureusement, la Catalogne c'est un de ces trois. Ni en la réordonnance

du mappe de l'Europe des post guerres o des années 90 (quatre-vingt-dix) le cas catalan reste résout. Et l'épreuve de ça, depuis de plus de 25 (vint cinq) années d'autonomie c'est la reformulation actuelle de cet autonomie et aussi de la définition de la Catalogne comme nation.

En premier lieu, pour clarifier ce concept, très confus, il faut de faire comprendre à certains secteurs que aujourd'hui n'est pas possible de dériver déterminées conséquences juridiques d'un concept de nation-état politique propre du XIX (dix neuvième) siècle. J'ai la conviction que, quand nous parlons de nation, dés la Catalogne, nous-mêmes comprenons une chose beaucoup de différent de ce que comprennent certains secteurs espagnols. Et c'est par cela qu'ils refusent de reconnaître la Catalogne comme nation, parce qu'ils croient que nous voulons être comme a été traditionnellement, historiquement, l'Espagne.

Une Espagne monolingue, unitaire, uniforme, que souvent a trouvé sa raison d'être en la négation. L'Espagne que nous a dit une et autre fois, en parlant familièrement : « vous ne pouvais pas être nation, car, si vous étés nation, qu'est-ce que serai moi ? ».

Dés la Catalogne nous ne comprenons pas la nation contre personne, nous le comprenons en faveur de la construction d'une communauté basée –pas limitée- en une culture, une histoire, unes traditions... Une communauté que ont veut projeter au futur. Pas ne contre personne. En faveur de les personnes.

Nous avons dit, à la Catalogne, que le concept de nation, que nôtre concept de nation, c'est un concept civique, démocratique, pas exclusiviste. Avant j'ai cité Antoni Rovira i Virgili comme un des théoriciens du catalanisme, du nationalisme catalan, mais j'ai ne pas précisé que, a la Catalogne, nous n'avons jamais compris le nationalisme comme une expression de supériorité ou de différence ethnique. En fait, souvent nous-mêmes parlons plus de catalanisme que de nationalisme : a l'Europe le nationalisme a de signifiés équivoques. I je ne veux pas de faire équivoquer personne. Je veux rappeler le disparut président de la République Fédéral d'Allemagne, Johannes Rau, quand dit : « Patriote c'est qui aime son pays, nationaliste c'est qui méprise la patrie des autres ». A la Catalogne, donc, nous sommes plus patriotes –plus catalanistes- que nationalistes.

C'est très difficile que nous pouvons parler, aujourd'hui, de nationalisme de base ethnique. Nous sommes dans uns temps de mouvements de population très importants. A la Catalogne, dans les derniers dix années, nous avons reçu plus du 12 % –douze pour cent- de la

population dehors de la Union Européenne i nous avons le défi d'intégrer cet population en un double sens :

En premier lieu, par ne générer pas inégalités sociaux et par assurer le minimum nécessaire pour la dignité de les personnes. Nous ne pouvons pas permettre, à l'Europe du XXI (vingt i unième) siècle, l'existence de guetos ou apartheids de contenu social, mai avec un fort composant d'origine. Nous ne pouvons pas de permettre ça, ni par respect aux droits humains, ni par la nécessité de ne pas encourager l'audace des xénophobes et extrémistes.

Mais, aussi, parce que la meilleur manière d'intégrer ces nouvelles populations c'est de ne les tracter pas permanent ment comme étrangères. Il faut qu'ils puissent s'intégrer à une communauté et se sentir participants de cette communauté. Je vous raconterai ça avec nôtre cas : a la Catalogne, la langue propre du pays c'est le catalan. Le catalan et le castillan sont les deux langues officiels de la Catalogne et la loi dit clairement que tous les citoyens ont le droit de les utiliser et le devoir de les comprendre, les deux, une et autre. Et encore, le catalan c'est un droit qu'il faut donner à toutes les personnes que viens à nôtre pays. Le catalan c'est la langue qu'a de devenir point de rencontre, dénominateur commun. Une personne d'origine immigrant –maghrébine, orientale, sud-américaine, sud-saharienne, ça ne fait rien- qu'il parle catalan est déjà vu socialement comme un de chez nous. Comme un citoyen qu'il parle aussi catalan parce qu'il est citoyen de la Catalogne. Nous ne voulons pas que les nouveaux catalans cessent d'être ce qu'ils sont, mais nous voulons qu'ils additionnent son apport à tout ce que la Catalogne c'est. En plus, la langue est, aussi, un droit social et du travail, et formatif. La langue c'est, donc, un droit social parce que c'est un véhicule de communication et, en conséquence, de relation, de développement personnel. C'est aussi un véhicule du travail, affectif, sentimental, et, en conséquence, aussi, un véhicule de vie. C'est par ça qu'ont doit garantir ce droit à tout le monde nouveau venu.

Nous sommes un peuple que nous avons passé des siècles en essayant de maintenir nôtre identité, quelquefois, trop de fois, contre les lois, contra les armées, contra les polices... Quelquefois, aussi, beaucoup des catalans et catalanes ont avait de sortir du pays par pouvoir vivre, pour pouvoir survivre, soit a l'Europe, soit a l'Amérique du Sud, surtout. Et, loin de son terre, ils ont intenté de maintenir des contactes avec nous. Et, aujourd'hui nous sommes orgueilleux, par exemple, qu'il y avait des catalans à Buenos Aires que continuent à parler le catalan et que ils se retrouvent par voir des matchs de football du Barcelone. Et nous avons d'être orgueilleux, aussi, qu'il y avait de neufs catalans que parlent, entre

eux, sa langue d'origine. C'est la richesse et la vitalité d'une nation moderne.

Mais, dans le monde d'aujourd'hui, ce monde globalisé, qu'est-ce que c'est une nation ? Qu'est-ce que c'est, par exemple, la Catalogne ? Nous sommes un peuple, un pays, une nation, de très longue trajectoire. Les commencements de notre communauté se remontent au X (dixième) siècle, quand le comte Guifré il va se délivrer de la vassalité caralogienne et va asseoir la base d'un peuple indépendant. Dès son debout, l'expansionnisme catalan il va être lié a la diffusion du savoir, de l'art et de la culture. Et du pouvoir politique et militaire, c'est vrai. Églises et monastères vont aller couvrent l'espace conquit et ils vont devenir lieux d'encouragement culturel, où l'art roman et l'art gothique ils vont devenir, aussi, en les maximes exemples du esprit. I y avait peus endroit européennes qu'ont peut offrir un bagage si considérable. La l'ange et la culture catalanes elles vont s'étendre par les côtes méditerranéennes et vont constituer une vaste communauté avec une littérature médiévale de reconnaissance universel.

Nôtre pays a été toujours un pays d'accueil. Peut-être, le mélange de tous les peuples qu'ont nous visiter –grecs, romains, goths, arabes...- nous a faites ouverts a la diversité de traditions et de cultures. Traditions et cultures que, doucement, nous les avons intégré et nous les avons faites catalanes. Certainement, la identité catalane actuelle c'est le fruit d'un métissage continué, qu'il a modifié et, à la fois, il a enrichir nos substrat primaire. Nous sommes c'est que nous sommes, fruit de l'apport d'une grand diversité de peuples, aujourd'hui incrémenté par courents migratoires neufs.

Les caractéristiques spécifiques de nôtre développement historique et sociopolitique, économique et culturel conforment une idée assez précise de ce que nous sommes les catalans : une nation avec plus de mille années d'histoire, avec langue, culture et droit propres, et traits –géographiques, économiques, gastronomiques, folkloriques...- que nous différencient des peuples du contour. Cela sont nos traits et cela nous voulons d'être reconnus.

Et, encore, il y a une autre réflexion que je veux faire aujourd'hui : nous avons de maintenir, encore, les identités nationales comme compartiments étanchés ? Nous serons capables de générer identités partagées ? Je suis catalan et je m'identifie avec la communauté catalane comme ma communauté, mais ça ne veut pas dire que je ne me sens pas aussi européen. Et, a la Catalogne, beaucoup de personnes ils se sentent affectivement, familièrement, historiquement, culturalment... concordées en

plus d'une identité. Ici c'est une richesse que personne, ni comme pays ni comme individu, ne peut renoncer.

C'est bien, mais, quelle traduction politique a d'avoir le fait national ? Historiquement, la réponse il était l'état-nation : l'exemple théorique le plus évident, la France. La France uniforme, monolithique, centralisé... Aujourd'hui, il faut de reformuler le concept de nation, vraiment. Mais, il faut de reformuler le concept d'état, aussi. Nous-mêmes nous trouvons en train de reformuler une institution politique nouvelle, la Union Européenne, qu'est en train, aussi, de mettre en question l'état du XIX (dix neuf) siècle. La construction européenne, donc, nous demande nouvelles formules, nous les demande a tous, aux états-nation et a les nations sans état.

Et nous les demandent, aussi, motivations pratiques. Avant j'ai parlé du besoin de donner solution au fait migratoire, et de faire ça d'une perspective intégrative et de cohésion social. Ces solutions impliquent, surtout, services aux personnes –santé, éducation, logement, travail- et aussi la connaissance des valeurs basiques de citoyenneté, de communauté, de langue. La meilleure voie par cela c'est, évidemment, la proximité, pas le lointain. C'est la nation, pas l'état uniforme, homogène.

Je ne voudrais pas que ces réflexions fussent vues comme une sorte de registre de recettes infallible pour les minorités nationales, pour toutes les minorités nationales, pour chacune des minorité nationales. D'emblée, parce que je crois que nous avons de surpasser, déjà, le concept de « minorité national », car, c'est veut dire qu'il y a de « majorités nationales » ? Dans un système démocratique, la majorité a une position dominante absolument contraire au projet que j'ai exposé sur les nations et les états. Je ne parle pas de quantité, je parle de masse critique. En fait, les concepts « majorité » et « minorité » seulement sont possibles dans un état. Une nation peut être majoritaire dans un état et être, aussi, minoritaire dans un autre ou en plus autres. La nation hongroise, par exemple, c'est la majorité de l'état hongrois –ou il y a d'autres minorités- et minorité à d'autres états, comme la Roumanie. La nation cultural catalane c'est minorité à l'Espagne et a la France, et n'est-ce pas majorité en nulle part – sauf le petit état andorran. Ça veut dire que, par n'être pas minorité, il faut être état ?

D'emblée, il faut voire comme nous établissons qui est-ce que c'est « catalan » des du point de vue national. Parce que, je déjà dis, que nous paraissions par un concept civique de nation et nous refusons n'importe quelle tentative de distinction ethnique. Nous avons une société plurale,

multilingue, multiculturel, et qu'elle se reconnaît à lui-même ainsi. Et que c'est ainsi, dès cette identité, qu'elle veut se projeter au monde. I que veut disposer des instruments nécessaires pour cohesioner cette communauté.

Je déjà dis que la distinction entre nation culturelle et nation citoyenne c'est très difficile. La teneur qu'on veut donner à la nation culturelle –de langue, de culture, de tradition, d'identité- c'est indissociable d'uns minimas instruments pour développer la culture et moderniser la tradition, pour définir la identité et faire de tout ça un outil de cohésion sociale. Par exemple, en la question linguistique, c'est évident qu'il y a une projection sociale que demande d'instruments légaux. Les langues avec un nombre relativement réduit de parlants, ou que habitent dans un contexte avec une langue plus propagée et plus prestigieuse socialement –ou économiquement, ou politiquement...- ont le besoin d'instruments légaux de protection et projection pour garantir sa diffusion, sa transmission et la possibilité d'une utilisation sociale vaste. Instruments que seulement ont peut venir des structures d'un état démocratique. Et, souvent, ces structures sont nécessaires pour se défendre d'autres instruments –avec la protection d'autres structures d'état- belligérants avec la langue et la culture propres.

Dès la Catalogne nous pouvons mettre –déplorablement- des nombreux exemples de ça durant les derniers 300 (trois cents) années et, plus moins certainement, aujourd'hui. Aujourd'hui nous pouvons avoir notre nom en catalan à la carte d'identité, l'éducation primaire, secondaire et universitaire c'est en catalan, le catalan c'est la langue du Parlement de la Catalogne et de la radio et la télévision publique de la Catalogne... mais notre députés et sénateurs ne peuvent pas parler en catalan à le Congrès et le Sénat espagnol et nos citoyens ne peuvent pas écrire en catalan au Président du gouvernement espagnol.

C'est pour cela que un des succès du Gouvernement de la Catalogne les derniers trois années, quand j'ai la responsabilité du premier ministre et, en conséquence, la responsabilité de relations extérieures, a été l'approbation de la possibilité de la utilisation de la langue catalane en les réunions de la Commission européenne et du Conseil de Ministres, et aussi essentiellement en le droit de pétition des citoyens.

Vous savez que la langue catalane est parlé en plusieurs territoires de l'Espagne –la Catalogne stricte, la Valence, l'île de Majorque et les autres îles de Baléares...- et de la France –le Roussillon, avec la capitale Perpignan-, aussi que le petit état pyrénéen d'Andorre et, encore, la cité de l'Alguer –Alghero- de l'île de Sardine. Plus de douze millions d'habitants.

Mais vous savez, aussi, que la communauté linguistique catalane c'est plus vaste que la Catalogne. La Catalogne il y a environ de sept millions d'habitants, le 16 % -setze pour cent- de la population de l'état espagnol.

Une nation, malgré tout, ne c'est pas seulement une langue. Il y a de communautés linguistiques qu'on diverses nations –l'anglais, le français et l'espagnol sont des exemples très connus de ça. Une nation c'est, surtout, les personnes, les gens, et son territoire.

Et pour préserver la identité national, et encore mieux, pour répondre comme il faut aux nécessités des personnes et de son territoire et à la propre réalité sociale, il faut aussi que chaque nation sans état ait le plus haut niveau de compétences, les plus possibles structures d'état, au moins. Cela ou devenir état.

On dit, a partir de le récent procès statutaire, que la Catalogne c'est une de ces nations européens qu'il y a de plus compétences. C'est vrai que la Catalogne a les compétences en beaucoup de matières : l'éducation –tout l'éducation, de l'école maternelle jusqu'au la université- ; la santé –de l'attention primaire a l'hopi talaire- ; le bien-être social ; l'ordination territorial et l'urbanisme; le logement; la police –sauf le terrorisme et les frontières- ; la justice et les prisons ; le tourisme ; la commerce; la radio et la télévision ; l'agriculture ; certains relations de travail ; l'administration local ; le sport ; les politiques de jeunesse et de genre, et encore d'autres. C'est vrai. Mais l'état on réserve de certains compétences propres : la fiscalité, les ports et aéroports, la cassation de justice, les chemins de fer... et, surtout, la possibilité, utilisé souvent, de faire de legislation de base sur nos compétences. C'est veut dire : faire la constant invasion des compétences sur l'activité législative de nôtre Parlement et exécutive de nôtre Gouvernement, ça qu'on appelle la Generalitat, le nom de nôtre institution médiéval. Il y a d'autres communautés, nations, régions, lands... européens que n'ont pas nôtre niveau competentiel, c'est vrai. Mais il n' y a aussi qu'ont aucune compétence de supérieur : le Pays Basque a de la fiscalité, l'Ecosse de la cassation judicieux, les lands allemandes de la participation directe et avec droit de veto a le Sénat d'état, beaucoup d'européennes les aéroports... Le Pays Basque à la fiscalité et no à de prisons. Nous n'avons pas la fiscalité, mais avons de prisons... Je préfère la fiscalité..., comme tout le monde.

Nôtre budget, le budget du Gouvernement de la Catalogne, de la Generalitat, c'est de 30.000 (trente mil) millions d'euros, et nous avons plus de 140.000 (cent quarante mil) fonctionnaires publiques –parmi les

quels, professeurs, médecins, polices, pompiers... Ça veut dire que beaucoup de les nécessités quotidiennes de nos citoyens tombent dans les mains de l'administration catalane. Mais nous avons le besoin d'avoir encore plus structures d'état, et, en spécial, une structure d'état espagnol plus fédérale. Le déficit fiscal catalan et de les plus hauts d'Europe –plus de double que les land allemandes, et pas d'accord avec le dynamisme économique et les demandes de la compétitivité-, la direction espagnole d'aerports c'est centralisé et centraliste, le Sénat ne représente pas les autonomies politiques, la immigration et toute en mains de la politique d'état –quand l'éducation, la santé, le logement, le bien-être, toutes les nécessités de cet nouvelle population sont compétence et devoir de le Gouvernement de la Catalogne et, aussi, de nôtre administration local...

Cela c'est nôtre chemin et nôtre propos, le propos de la majorité de forces politiques catalanes, avec différences, évidemment. C'est un chemin, un chemin de fer, qu'il y a diverses gares –et par selon quels partis ce gare ceci o ce gare cela c'est la gare final. Mais c'est un chemin de fer nécessaire. Pour nôtre identité, pour nôtre citoyens, pour nôtre nation.

Ça n'est pas facile. L'état central a la résistance de perdre compétences. Le nationalisme espagnol c'est terriblement uniforme et ne veut pas reconnaître la différence –national, social, linguistique, culturel... Certains pouvoirs économiques ne veulent pas de perdre le control general...

Mais le futur n'est-ce pas des états. Ne peut être pas des états, pour le bien-être de la population. Le même Conseil d'Europe, en la recommandation que j'ai mentionné au début, a demandé d'approfondir en les instruments politiques d'autogouvernement des communautés, des nations sans état, de les « minorité » nationaux.

Une fois plus, donc, nous avons la nécessité de relativisé les rôles d'états, les rôles reconnus jusqu'au aujourd'hui. L'actuelle ordination d'Europe fait que l'interlocuteur des états, les questions relatives à ses minorités culturelles même, soit des autres états. États-nation conformées sur majorités nationales que ne sentirant pas comme propre la volonté de parler de tout ça. C'est le gros problème que nous-mêmes avons eu, cette dernière année, avec la utilisation du catalan à l'Europe. Si nous avons de parler de la situation du catalan au sud de France, la législation européenne fait que devoie parler l'Espagne avec la France. Mais, c'est vrai, aussi, que la réalité s'impose déjà par-dessus la légalité : j'ai signé, comme ministre de la Catalogne, un accord –un accord avec budget, ça veut dire un accord

real- avec le Maire de Perpignan sans avoir sollicité permission aux autorités espagnoles. Et je l'ai signé, aussi, avec le Maire de l'Alguer.

Il faut, donc, trouver nouvelles formules de communication et de représentation international dans un monde chaque fois plus globalisée, mais que requiert, chaque fois plus, aussi, de les identités. L'opposition état versus nation il faut la dépasser de part et d'autre. Pas seulement d'une unique part.

Dés la Catalogne nous-mêmes nous trouvons, en ce moment, dans une étape important de ce procès. Nous seuls, les catalans, ne pourrons pas aspirer à reformuler l'Etat Espagnol complètement, et nous savons que les changements sont de parcours long. Mais il faut initier le parcours.

Dés la Catalogne nous ne perdons pas l'espérance. Historiquement nous avons ouvert beaucoup de chemins. A l'Espagne, en les reformes démocratiques et, aussi, en les nouvelles relations entre nations. Bien sure que nous convaincront –par la force de la raison et par la force de la patience, beaucoup de patience- qu'il faut une nouvelle manière d'entendre l'état, de nous entendre dans l'état, et de nous entendre tous les états. Et que cette nouvelle manière, cette nouvelle façon, c'est indispensable si nous croyons que la diversité national, cultural, linguistique de l'Europe c'est une valeur positive pour conserver. En fait, cette diversité c'est un facteur constitutif et identitaire d'Europa. Parce que nous sommes catalans, nous sommes européens. Cette conception européenne de la diversité c'est notre meilleure garantie de continuer à être catalans.

C'est, finalement, dans le sein de cette Europe unie en la diversité, fédérale, que on peut trouver solution satisfacteur à les multiples contentieux nationaux et culturels qu'il y a encore a l'Europe. Une Europe placée sur les nations et où le dialogue des etats crée un cadre de cohabitation, de vivre ensemble, qu'il fait que le futur peut être par tous, et par nous aussi, les nations sans état et les communautés historiques, culturelles, sociaux.

Merci beaucoup.

